



Revue de presse



Jeudi 6 janvier 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Réunion du Gouvernement: plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présidé, mercredi, à Alger, une Réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement, a indiqué un communiqué des Services du Premier ministre.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Impôts: grâce à la réduction de l'IRG, les salaires en hausse dès janvier

La réduction de l'Impôt sur le Revenu Global (IRG), à la faveur d'une mesure de la loi de finances 2022, permettra, dès ce mois de janvier, une augmentation des salaires, laquelle évolue selon le niveau du revenu, suivant un barème progressif composé de six paliers de calculs.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Le ministère du Commerce refuse toute augmentation du prix du pain ordinaire subventionné

Le directeur de l'organisation des marchés, des activités commerciales et des professions réglementées au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Ahmed Mokrani, a affirmé mercredi que le ministère refusait catégoriquement toute augmentation du prix du pain subventionné, faisant état d'un rapport adressé par le département du Commerce aux pouvoirs publics comportant plusieurs propositions pour la prise en charge des revendications des boulangers.



Il a présidé une réunion du Haut Conseil de Sécurité

Tebboune ausculte l'état du pays

Le président de la République a donné ses instructions aux responsables, chacun dans son domaine de compétence.

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion du Haut Conseil de Sécurité. Le premier de l'année 2022.

Covid-19

Le dispositif de protection reconduit



Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a décidé de prolonger le dispositif de protection et de prévention contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19). Selon un communiqué des services du Premier ministre, le dispositif est reconduit, depuis hier, pour une période de 10 jours.

Nouveau barème de l'IRG

Des hausses de 12000 à 18000 DA

Ces abattements fiscaux sur les salaires, ne doivent pas être confondus avec les augmentations salariales. La version rectifiée du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG 2022), vient d'être publié par la direction générale des impôts (DGI). Comme annoncé par le président de la République, le nouveau barème de l'IRG entrera en vigueur dès ce mois de janvier 2022.

Subventions, importation de véhicules, E-commerce, emploi...

Ce à quoi rêvent les algériens

Le Code de la route et le pass vaccinal occupent également les esprits des Algériens. Ils sont bombardés d'informations et contre- informations ne sachant plus où donner de la tête. Petit éclairage.



Janvier : Les salaires augmentent

La réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG), à la faveur d'une mesure de la loi de finances 2022, permettra, ce mois de janvier, une augmentation des salaires, laquelle évolue selon le niveau du revenu, suivant un barème progressif composé de six paliers de calcul.



L'Algérie, un état social

Quelle que soit la manière dont on aborde aujourd'hui les problèmes socio-économiques, la question de la préservation et de l'amélioration du pouvoir d'achat demeure centrale. A ce titre, le président Tebboune a ordonné la réduction de l'impôt sur le revenu global , une seconde baisse, la première ayant été effectuée en janvier 2021 dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2020. Les salariés touchant un salaire de moins de 30.000 dinars ont été bénéficiaires d'une exemption de l'impôt sur l'IRG.



Noureddine khaldi, directeur général des Douanes : «Faciliter les procédures et encourager les échanges commerciaux»

Le directeur général des Douanes algériennes, Noureddine Khaldi, a affirmé mardi à Tébessa que le corps qu'il dirige «œuvre à faciliter les procédures douanières aux opérateurs économiques pour encourager les échanges commerciaux». Au cours d'une rencontre avec les opérateurs économiques et investisseurs locaux, tenue au siège de la wilaya au second jour de sa visite, le même responsable a assuré que les services des Douanes «offrent assistance et

accompagnement à ces investisseurs, ainsi que toutes les facilités leur permettant d'exercer aisément leurs activités d'importation et d'exportation».



Gestion des finances publiques : Assurer une meilleure transparence

La gestion des finances publiques requiert une importance capitale. Le gouvernement compte y assurer une meilleure transparence. Un des axes des réformes engagées se situe dans l'adoption d'une gestion budgétaire pluriannuelle et l'admission d'un nouveau principe de gestion, en l'occurrence la performance publique axée sur la promotion d'une nouvelle catégorie de managers publics.



Yacine Madouche, Docteur en sciences économiques : «Apprendre à gérer les finances publiques»

El Moudjahid : Récemment, le premier ministre a pris part aux travaux du 6e Forum annuel des Finances publiques dans les pays arabes. L'une des thématiques débattues porte sur : Le rôle de la digitalisation dans les finances publiques. Quel en sera l'apport pour le cas de l'Algérie ?

Yacine Madouche : La digitalisation concerne tous les domaines de l'économie et même la sphère financière de par le monde. Face à cette réalité, l'Algérie est devant le défi de se mettre à niveau par l'adaptation d'une stratégie digitale ou plutôt mettre du digital au centre de sa stratégie concernant la gestion des finances publiques. L'apport de la digitalisation ne peut être que bénéfique sous condition de maîtrise des risques inhérents à la transformation digitale en générale (cybersécurité, protection des données...).



HAUSSE RECORD DES COURS ET FORTE DEMANDE AU SQUARE PORT-SAÏD

Le dollar s'envole

Le dollar américain entame l'année 2022 sur les chapeaux de roue, profitant d'une forte demande au square Port-Saïd, plaque tournante algéroise du change parallèle. Hier, le billet vert s'échangeait contre 195 DA, se rapprochant à grandes foulées de la parité eurodinar ; la principale devise du Vieux Continent s'échangeant, elle, contre 218 DA.



EN RAISON DE L'APPLICATION DU NOUVEAU BARÈME DE L'IRG

Retard dans le paiement des salaires

Les fonctionnaires de nombreux établissements et administrations publics risquent de ne pas percevoir dans les délais leur salaire du mois de janvier 2022. La mise en œuvre du nouveau barème de l'impôt sur le revenu global (IRG), en vertu de son introduction dans la loi de finances 2022, conduirait à ce retard.



BÉJAÏA

La grève des travailleurs des impôts massivement suivie

Le Syndicat autonome des fonctionnaires des impôts (Safi) réclame la révision du statut particulier du fonctionnaire des impôts, le régime indemnitaire, la protection des agents du fisc, des moyens de travail et la formation afin de pouvoir accéder à des postes de responsabilité...



PROGRAMME DE REFINANCEMENT DE 2 100 MILLIARDS DE DINARS PAR LA BANQUE D'ALGÉRIE

Les mises en garde du FMI

Un renouvellement du programme spécial de refinancement mis en place par la Banque d'Algérie aurait des conséquences néfastes sur l'inflation et les réserves de changes, selon le FMI. La Banque d'Algérie (BA) a lancé, en juillet 2021, un programme spécial de refinancement (PSR) de 2 100 milliards de dinars (9,3% du PIB), afin d'accorder de nouveaux prêts à l'État et au reste de l'économie. Dans un rapport publié en décembre dernier, le Fonds monétaire international (FMI) pointe certains risques liés à cette opération.



LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

LES MESURES DU GOUVERNEMENT RECONDUITES POUR 10 JOURS

Le gouvernement a, depuis hier, décidé de reconduire les mesures liées à la lutte contre le coronavirus pour une période de 10 jours supplémentaires, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre, affirmant que l'augmentation constante des contaminations révèle "l'amorce d'une quatrième vague de cette épidémie", dont le pic pourrait être atteint d'ici quelques jours, avertissent les spécialistes.



LE PARTI APPELLE À PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT

Le PT alerte sur la «dégradation effrayante» de la situation sociale

Pour le Parti des travailleurs (PT), l'année 2022 commence avec la dégradation de la situation sur tous les plans, notamment sanitaire, et également avec son lot d'atteintes aux libertés démocratiques. L'heure est très grave, selon le Parti des travailleurs (PT), qui parle de l'«extrême précarité» de la situation nationale et les «périls» qu'elle fait porter sur le pays. Pour le parti de Louisa Hanoune, l'année 2022 commence avec la «dégradation» de la situation sur tous les plans, notamment sanitaire et également avec son lot d'atteintes aux libertés démocratiques.

LE NOUVEAU BARÈME DE L'IRG DÉVOILÉ

Ce qui va changer pour les salariés

Par exemple, pour un revenu de 60 000 DA, le gain sera de 3300 DA. L'IRG passera ainsi pour cette catégorie de salariés de 14 500 à 11 200 DA.

Un salaire mensuel imposable de 40 000 DA sera soumis, de son côté, à un IRG de 3100 DA, contre 5500 DA auparavant, soit un gain net de 2400 DA.

APRÈS LA DÉCISION DE L'OPEP+

LE BARIL DE BRENT À 81,34 DOLLARS

Après avoir terminé en hausse mardi, dans la foulée de l'annonce d'une augmentation limitée de production des pays liés par l'accord OPEP+, les prix du pétrole reprenaient hier leur progression après une courte pause.

Le baril de Brent s'échangeait dans l'après-midi à 81,34 dollars. Après leur réunion, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et leurs alliés de l'accord OPEP+ ont maintenu le cap fixé en juillet d'un relèvement mensuel de leur production de 400 000 barils par jour.

COMMENTAIRE

L'improbable consensus ?

Avec l'année 2022 qui démarre, le pays se met-il sur les rails du changement ou va-t-il continuer à naviguer dans les eaux troubles de la crise ? Les dirigeants versent dans l'optimisme et avancent leurs arguments, ce qui n'est pas le cas d'une bonne partie de la population, vaccinée contre les promesses et aujourd'hui plongée dans un état de grande sidération par l'effet des malheurs cumulés. Le coronavirus en est un, et pas des moindres, par son effet destructeur des vies humaines et de la vie sociale.

Dès ce mois de janvier Les salariés profitent d'une augmentation significative

La Direction générale des impôts (DGI) a dévoilé, sur son site web, le nouveau barème de l'impôt sur le revenu global (IRG), révisé à la baisse, à la faveur de la loi de finances 2022.

La LF 2022 a modifié le barème progressif de l'IRG, fixé dans l'article 104 du Code des impôts directs et taxes assimilées, de sorte à permettre une réduction de cet impôt évoluant selon le salaire imposable (et non pas le salaire net). La réduction de l'Impôt sur le Revenu Global (IRG), permettra, dès ce mois de janvier, une augmentation des salaires, laquelle évolue selon le niveau du revenu, suivant un barème progressif composé de six paliers de calculs.



Avant-projet de découpage judiciaire : Vers la création de juridictions administratives en deux degrés

Le gouvernement, réuni ce mercredi sous la présidence du Premier ministre ministre des Finances Aimene Benabderrahmane, a examiné un avant-projet de loi portant nouveau découpage judiciaire. Cette première mouture du texte une réforme globale de l'organisation des juridictions.



ارتفاع الأجور ابتداء من يناير بفضل تخفيض الضريبة على الدخل الإجمالي

سيسمح تخفيض الضريبة على الدخل الإجمالي في إطار اجراءات قانون المالية 2022 ابتداء من شهر يناير بتسجيل ارتفاع للأجور يتطور حسب مستوى الدخل وفقا لسلم تدريجي يتم حسابها على ست مستويات. وحسب السلم الذي نشرته أمس الثلاثاء المديرية العامة للضرائب ومقارنة مع السلم القديم سيخضع راتب شهري خاضع للضريبة يقدر ب40.000 دج على سبيل المثال لضريبة على الدخل الاجمالي تقدر ب 3.100 دج عوضا عن 5.500 دج سابقا, أي ربح صافي يقدر ب 2.400 دج.



هكذا سيكون السلم الجديد للضريبة على الدخل الإجمالي بداية من جانفي

كشفت المديرية العامة للضرائب على موقعها الإلكتروني عن السلم الجديد للضريبة على الدخل الإجمالي، بعد تخفيضها في إطار قانون المالية لعام 2022. فقد عدل قانون المالية 2022 السلم التدريجي للضريبة على الدخل الإجمالي المحدد في المادة 104 من قانون الضرائب المباشرة والرسوم المماثلة بشكل يسمح بتخفيض هذه الضريبة التي تتطور وفقاً للراتب الخاضع للضريبة (وليس صافي الراتب).



بدءاً من جانفي بعد تخفيض الضريبة على الدخل

زيادات في رواتب التربية تصل إلى 3700 دينار

ستشهد رواتب مستخدمي قطاع التربية الوطنية، زيادات تتراوح بين 1239 و3600 دينار، بدءاً من شهر جانفي الجاري، وفقاً لما تضمنه قانون المالية للسنة الجارية، من إجراءات لخفض الضريبة على الدخل الإجمالي. "irg" وتتفاوت هذه الزيادات حسب الرتب والأصناف والدرجات.

Des détails sur la réduction de l'IRG

La réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG), à la faveur d'une mesure de la loi de finances 2022, permettra, dès ce mois de janvier, une augmentation des salaires, laquelle évolue selon le niveau du revenu, suivant un barème progressif composé de six paliers de calculs.

Selon ce barème, dévoilé mardi par la Direction générale des impôts (DGI), et en comparaison avec l'ancien barème, un salaire mensuel imposable de 40.000 DA, à titre d'exemple, sera soumis à un IRG de 3.100 DA, contre 5.500 DA auparavant, soit un gain net de 2.400 DA.

Pour un salaire mensuel imposable de 50.000 DA, l'IRG passera à 5.800 DA, contre 8.500 DA dans l'ancien barème, soit un gain de 2.700 DA. Un salaire mensuel imposable de 60.000 DA verra, quant à lui, son IRG réduit de 11.500 DA à 8.500 DA, ce qui permettra une hausse du salaire de 3.000 DA.

L'IRG retenu sur un salaire mensuel imposable de 70.000 DA sera de 11.200 DA au lieu de 14.500 DA, permettant au salaire net perçu de bondir de 3.300 DA. L'économie en matière d'IRG sera de 3.600 DA pour un salaire mensuel imposable variant entre 80.000 DA et de 120.000 DA.

La baisse de l'IRG, autrement dit l'augmentation du salaire net, passera à 4.100 DA pour un salaire imposable de 130.000 DA, à 5.100 DA pour un salaire soumis de 150.000 DA ou à 8.800 DA pour un très gros salaire de 100 millions de centimes.

Le nouveau barème de l'IRG a été annexé, sur le site web de la DGI, par une application permettant le calcul direct du taux de l'impôt, avec un manuel d'utilisation de cette calculatrice.

La refonte de l'IRG vient en application de l'article 31 de la LF 2022, qui a modifié le barème progressif de l'IRG fixé dans l'ar-



ticle 104 du Code des impôts directs et taxes assimilées, de sorte à permettre une réduction de cet impôt évoluant selon le salaire imposable (et non pas le salaire net), selon six paliers.

Il s'agit du palier inférieur à 240.000 dinars/an (20.000 DA/mois) qui sera carrément exonéré d'IRG, de celui compris entre 240.001 et 480.000 dinars/an, soumis à un IRG de 23%, celui entre 480.001 et 960.000 dinars/an qui est imposé à 27%, du palier entre 960.001 et 1.920.000 dinars, soumis à 30%, de celui allant de 1.920.001 à 3.840.000 dinars/an, soumis à 33%, alors que le palier supérieur à 3.840.000 dinars/an (32 millions de centimes/mois) est imposable à hauteur de 35%.

L'ancien barème de calcul de l'IRG contenait quatre paliers de calcul: le palier inférieur à 120.000 DA/an qui était exonéré d'IRG, celui allant de 120.001 DA à 360.000 DA/an était soumis à 20%, celui allant de 360.001 DA à 1.440.000 DA/an soumis à 30% et enfin le palier supérieur à 1.440.000 DA/an qui était imposable à hauteur de 35%.

Une fois le taux d'IRG calculé selon le nouveau barème, un abattement de 40% est appliqué, mais il ne peut être inférieur à

12.000 dinars/an ou supérieur à 18.000 dinars/an (soit entre 1.000 et 1.500 dinars/mois). Il s'agit du même abattement appliqué avant la LF 2022.

En outre, les revenus qui n'excèdent pas 30.000 dinars/mois bénéficient d'une exonération totale de l'IRG, tandis que les revenus supérieurs à 30.000 dinars et inférieurs à 35.000 dinars bénéficient d'un deuxième abattement supplémentaire.

Selon la LF, les revenus supérieurs à 30.000 dinars et inférieurs à 42.500 dinars des travailleurs handicapés moteurs, mentaux, non-voyants ou sourds-muets, ainsi que les travailleurs retraités du régime général, bénéficient d'un abattement supplémentaire sur le montant de l'IRG, non cumulable avec le deuxième abattement. Cette réduction de l'IRG vient concrétiser les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné au Gouvernement, en octobre dernier, de prendre des dispositions «immédiates» pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

M. Tebboune avait ainsi ordonné «la réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG), ainsi que l'augmentation du point indiciaire dans la Fonction publique».

La Banque Mondiale : Une haine viscérale pour l'Algérie

Par Youcef Dris

La Banque Mondiale dont le slogan est 'PEUPLE, PAIX, PROSPERITE' devrait ajouter à son slogan un autre «P» phonétique celui-là ! Lorsque l'on fait dans le « deux poids deux mesures » on n'a pas le droit de prétendre vouloir « ASSURER L'AVENIR ENSEMBLE ». Prétendre travailler à long terme pour les populations les plus vulnérables et marginalisées dans les pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence, et s'en prendre à l'Algérie en déversant sur ce pays toute sa haine avec pour objectif de fausser l'opinion publique, est un dérapage dangereux.

Cette institution qui est censée rester à équidistance de tout avis ou analyse subjectif pouvant jeter le discrédit sur sa vocation, a pourtant fait exactement ce qu'elle ne devait jamais faire. A savoir, le parti pris flagrant dont elle s'est rendue coupable dans son dernier rapport de conjoncture sur la situation économique de l'Algérie. Pourtant, elle ne dit rien à propos de notre voisin le Maroc où il y a un roi très riche et un peuple très pauvre ! La Banque Mondiale est la première institution qui sait que la fortune personnelle de Mohamed VI a pourtant doublé en cinq ans. Le budget de fonctionnement du Palais est deux fois supérieur à celui de l'Élysée alors que le PNB du pays est plus de 25 fois plus faible que celui de la France.

Prétendre protéger les populations les plus vulnérables et marginalisées dans les pays touchés par la fragilité, et ne dire mot sur la contestation au sein même du Palais et qui a tendance à prendre des proportions importantes. Cette institution qui est censée défendre les pauvres ne dit mot sur M6 qui est plus riche que l'émir du Qatar, les ressources naturelles qu'offre le sous-sol marocain à son roi sont infiniment moindres que celles de l'émir qatari, tout juste quelques es-

poirs pétroliers et « des mines d'or à faible rendement ». Sa fortune personnelle a pourtant doublé en cinq ans alors que les Marocains s'appauvrissent de plus en plus sans que cela ne dérange la Banque Mondiale. Le budget de fonctionnement du Palais est deux fois supérieur à celui de l'Élysée alors que le PNB du pays est plus de 25 fois plus faible que celui de la France. Le budget alloué à la monarchie marocaine est régulièrement en hausse et dépasse de loin celui de plusieurs grands ministères. Une ligne de crédit pharaonique qui échappe à tout contrôle, s'indignait de son côté un journal en ligne marocain mais la Banque Mondiale fait la sourde oreille.

Depuis la mort de Hassan II en juillet 1999, son fils Mohammed VI est devenu en 2020, un des monarques les plus riches du monde, mais cette fortune insolente fait face à une population marocaine qui souffre à cause des profondes inégalités sociales qui prévalent au Maroc, et dont les individus restent soumis à une violente répression politique et policière. Mais cela, la Banque Mondiale n'en a cure. Censée combattre l'exclusion économique et sociale, le changement climatique, les inégalités de genre et autres, la pression démographique, les flux financiers illicites et d'autres pratiques illicites au Maroc particulièrement, l'institution de Bretton Woods est dérangée de son cadre d'institution financière internationale pour se transformer en un outil de manipulation et de propagande contre l'Algérie. Sinon comment expliquer le fait qu'elle a distillé des informations tendancieuses et insidieuses sur la situation économique en Algérie.

Celle-ci est allée jusqu'à prédire « un séisme » dévastateur et des perspectives obscures pour l'Algérie, rien que ça ! Pis, lorsqu'elle ne se contente pas encore d'augurer d'un avenir sombre sur le plan économique et social, elle joue le jeu du Maroc, des mercenaires algériens patentés et des lobbies qui voient une haine viscérale pour l'Algérie. Un rapport insidieux et tendancieux à plus d'un titre qui a soulevé la colère de tous les Algériens, peuple et dirigeants. La BM a ignoré

royalement les efforts multiformes et salutaires d'ailleurs, engagés depuis la mise en branle du processus d'édification de l'Algérie nouvelle. En effet, la BM, au lieu d'élaborer des analyses objectives sur la base d'indicateurs fiables et crédibles, et d'en conclure avec des conclusions de même titre, elle s'en est prise de manière maladroite et gratuite à l'Algérie où elle prédit un « séisme économique ». Pour preuve, elle croit faire gober à l'opinion internationale, de la « vulnérabilité » du pays en termes d'exportations hors-hydrocarbures. Le comble, c'est lorsque encore la BM évoque la « pauvreté en Algérie », au moment où elle passe sous silence la situation de précarité alarmante, voire dangereuse et suicidaire, sévissant dans un pays voisin de l'ouest de l'Algérie. Manifestement, cette sortie intempestive n'est en réalité qu'un complot visant à nuire à la stabilité de notre pays à travers ce genre de rapports négatifs et nuisibles, fondés sur des indicateurs et des arguments sans fondement, publiés par des influenceurs et des anonymes sur les réseaux sociaux, sachant que ces derniers sont financés et parrainés par des parties n'hésitant pas à déverser toute leur haine sur l'Algérie, l'objectif étant de fausser l'opinion publique.

Il s'agit aussi de tenter de ternir l'image de l'Algérie et de vouloir semer le doute parmi les Algériens, notamment après les images d'union et de communion que le pays a vécues récemment après la consécration de l'équipe nationale de football en coupe arabe-FIFA. Pourtant, le FMI a relevé des progrès et des avancées dans l'économie du pays qui a réussi à dégager un excédent, pour la première fois, de plus d'un (1) milliard de dollars dans sa balance commerciale et reste le seul pays sur tout le continent qui n'a aucune dette ce que la BM occulte totalement. Alors que plusieurs pays ont vu leurs économies s'effondrer, l'Algérie a réussi à rester debout, n'en déplaise à la Banque Mondiale et à de nombreux détracteurs, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Tout ce monde-là sait-il que le monarque chérifien de 56 ans occupe le 9^{ème} rang du



classement établi par le média anglais Love Money en mars 2020. Une richesse qui assure à la famille royale un train de vie indécrot aux yeux de la population marocaine. C'est dire l'incognitité d'une telle richesse, que personne ne peut expliquer et qui pourrait pourtant servir à combler la fracture sociale et la misère dans laquelle survivent plus de 10 millions de Marocains. Un tel étallement de richesse n'est plus défendu aujourd'hui que par les quelques courtisans d'un Roi dont l'avidité pour le luxe n'est plus un secret et n'apporte rien pour la population du Royaume chérifien. Et c'est ainsi que le Maroc enregistre un piètre indice de développement humain, qui classe le pays dans le dernier rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), à la peu reluisante 121^{ème} place sur 189 pays. Pourtant, aucun rapport sur ce fait n'a été établi par la Banque Mondiale qui pourra évoquer l'adage suivant « Les amis de nos amis sont nos amis ».

EDITORIAL

Par El-Houari Dilmi

LE COUVERCLE ET LA MARMITE

La révision du point indiciaire des salaires à partir du deuxième semestre 2022 et la révision du barème de l'impôt sur les salaires dès ce mois de janvier, des mesures visant à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens. Mais l'effroyable dégradation du pouvoir d'achat des Algériens risque bien de brouiller les cartes de l'exécutif gouvernemental, occupé plus à apprendre aux Algériens à pêcher plutôt que de leur offrir du poisson.

En effet, le défi en cette année flambant neuve est de conjurer les effets délétères d'une crise sociale latente et surtout comment contrôler son impact sur la stabilité du pays. L'objectif premier de la remise à niveau de la machine économique grippée est justement de veiller à un partage équitable des richesses du pays, et

donc sur le bien-être du citoyen. Entre pénurie cyclique de certains produits alimentaires de base et le diktat de commerçants maladivement attirés par le goût du lucre, le pouvoir d'achat des Algériens a été divisé par deux en 10 ans, avec une stagnation des salaires et un glissement mécanique de la valeur du dinar. Les méthodes théoriques, le gouvernement doit les substituer urgemment par une politique sociale réaliste qui ne peut se limiter à des subventions publiques qui profitent plus aux nantis qu'aux catégories sociales les plus fragiles, avec des transferts sociaux faramineux

de près de 20 milliards de dollars/an.

Dans le rôle du pompier, les pouvoirs publics ont décidé de criminaliser les pratiques spéculatives et toutes les formes de monopole, sans réel impact sur le terrain de la réalité. Le PIB par habitant en Algérie reste parmi les plus faibles de la région MENA (Moyen-Orient-Afrique du Nord). Aujourd'hui, il est légitime pour le commun des Algériens de s'interroger si une vie décente se résume à seulement manger à sa faim ou payer ses factures mensuelles pour ceux qui le peuvent, quand on sait qu'une bonne partie des ménages sont surendettés. Pour éviter que le couvercle de la marmite ne saute, le gouvernement est sommé de redoubler d'innovation pour arriver à un équilibre forcément instable: contenter le berger sans affamer le loup...

Suite à la réduction de l'IRG

Les salaires en hausse dès ce mois de janvier

Les salaires devraient connaître une certaine augmentation dès ce mois de janvier, grâce à la réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG). Cette mesure a été incluse dans la loi de finances 2022. L'augmentation en question évoluera selon le niveau du revenu, suivant un barème progressif composé de six paliers de calculs. La Direction générale des impôts (DGI) a dévoilé, avant-hier, le barème à suivre. Ainsi, un salaire mensuel imposable de 40 000 DA, à titre d'exemple, sera soumis à un IRG de 3 100 DA, contre 5 500 DA auparavant, soit un gain net de 2 400 DA. Pour un salaire mensuel imposable de 50 000 DA, l'IRG passera à 5 800 DA, contre 8 500 DA dans l'ancien barème, soit un gain de 2 700 DA. Un salaire de 60 000 DA verra son IRG réduit

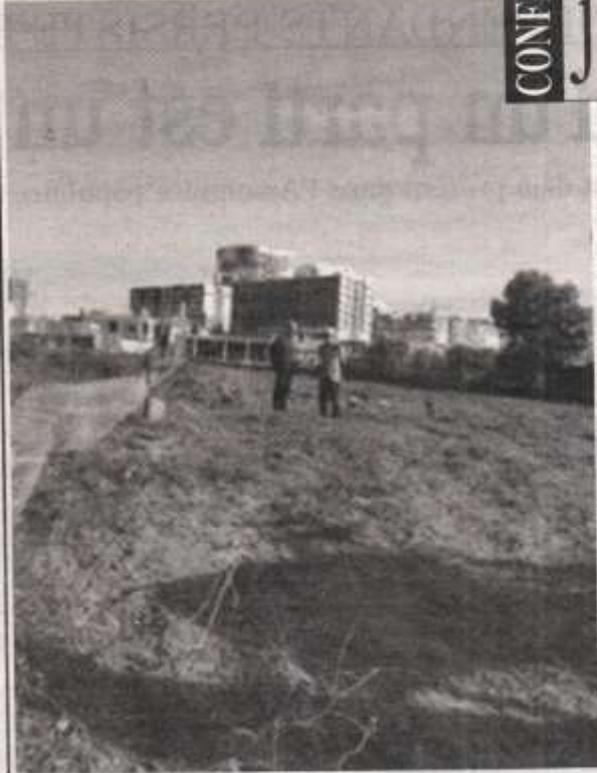
de 11 500 DA à 8 500 DA, ce qui permettra une hausse du salaire de 3 000 DA. Un salaire mensuel imposable de 70 000 DA sera, quant à lui, de 11 200 DA au lieu de 14 500 DA, lui permettant de bondir de 3 300 DA. L'économie en matière d'IRG sera de 3 600 DA pour un salaire mensuel imposable variant entre 80 000 et 120 000 DA. Il est aussi indiqué, selon le même barème, que la baisse de l'IRG permettra une augmentation du salaire net, de 4 100 DA pour un salaire imposable de 130 000 DA et 5 100 DA pour un salaire soumis de 150 000 DA ou à 8 800 DA pour un très gros salaire de 100 millions de centimes. Le nouveau barème de l'IRG a été annexé, sur le site web de la DGI, par une application permettant le calcul direct du taux de l'impôt, avec un manuel d'utilisa-

tion de cette calcullette, est-il précisé. La refonte de l'IRG vient en application de l'article 31 de la LF 2022, qui a modifié le barème progressif de l'IRG fixé dans l'article 104 du code des impôts directs et taxes assimilées, de sorte à permettre une réduction de cet impôt évoluant selon le salaire imposable (et non pas le salaire net), selon six paliers. Il s'agit du palier inférieur à 240 000 dinars/an (20 000 DA/mois) qui sera carrément exonéré d'IRG, de celui compris entre 240 001 et 480 000 dinars/an, soumis à un IRG de 23 %, celui entre 480 001 et 960 000 dinars/an qui est imposé à 27 %, du palier entre 960 001 et 1 920 000 dinars, soumis à 30 %, de celui allant de 1 920 001 à 3 840 000 dinars/an, soumis à 33 %, alors que le palier supérieur à 3 840 000

dinars/an (32 millions de centimes/mois) est imposable à hauteur de 35 %. Il est indiqué, par ailleurs, que l'ancien barème de calcul de l'IRG contenait quatre paliers de calcul : le palier inférieur à 120 000 DA/an qui était exonéré d'IRG, celui allant de 120 001 DA à 360 000 DA/an était soumis à 20 %, celui allant de 360 001 DA à 1 440 000 DA/an soumis à 30 % et enfin le palier supérieur à 1 440 000 DA/an qui était imposable à hauteur de 35 %. Cette réduction de l'IRG a été décidée par le Président Tebboune, qui a ordonné au gouvernement, en octobre dernier, de prendre des dispositions «immédiates» pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Il avait également ordonné l'augmentation du point indiciaire dans la Fonction publique. **Aomar Fekrache**

CONFIDENTIEL

De Quoi j'me Mêle



La Conservation foncière d'El Hadjar secouée par un scandale

APRÈS le scandale qui a secoué la commune de Berrahal, c'est au tour d'El Hadjar de faire les frais d'un trafic foncier décelé par les pouvoirs publics. La gestion de la Conservation foncière et du cadastre d'El-Hadjar, dont dépendent les agences des communes d'El-Bouni et de Aïn-Berda, a fait l'objet d'une inspection par la direction des impôts dont deux inspecteurs ont passé au peigne fin ces structures pour la décennie écoulée. Ils auraient constaté un important trafic foncier dans lequel seraient impliqués des cadres du cadastre, de l'agence foncière et des Conservations d'El-Bouni, contrevenant à la réglementation qui régit l'urbanisme et la protection du cadre de vie des ensembles d'habitations. Il y aurait en outre un détournement du foncier, certains documents cadastraux déposés définitivement avant l'année 2000 ayant été annulés en 2017. Usant d'une procédure relative aux catastrophes naturelles, des centaines de lots ont été détournés, y compris certains relevant du secteur privé, depuis la plaine de Kheraza jusqu'à la commune d'Aïn-Berda en passant par celle d'El-Bouni et El-Hadjar.

COVID-19

Le dispositif de protection reconduit

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïme n e Benabderrahmane, a décidé de prolonger le dispositif de protection et de prévention contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19). Selon un communiqué des services du



Premier ministre, le dispositif est reconduit, depuis hier, pour une période de 10 jours. En dépit de la même tendance à l'augmentation des cas de contaminations ainsi qu'une hausse constante du nombre d'hospitalisations qui révèlent l'amorce d'une quatrième vague de cette épidémie, le Premier ministre a exclu un retour au couvre-feu. Néanmoins, l'Exécutif met en garde contre tout relâchement de la vigilance et le non-respect des gestes barrières et

des différents protocoles sanitaires. Un relâchement susceptible d'accroître «le risque de cette quatrième vague, marquée par la propagation du nouveau variant Omicron» souligne le communiqué.

À cet égard, le gouvernement avertit des fortes incidences sur les capacités de résilience des structures hospitalières et menace d'accroître le risque sanitaire sur la population, notamment les personnes les plus vulnérables, particulièrement les personnes non encore vaccinées.

Aussi, le gouvernement réitère ses appels aux citoyens à respecter les gestes barrières et surtout à se faire vacciner dans le but de soutenir l'effort national de lutte contre cette épidémie mondiale.

NOUVEAU BARÈME DE L'IRG

Le réel impact sur les salaires

Très attendu par des millions d'employés, le nouveau barème de l'impôt sur le revenu global (IRG) entre en vigueur ce mois-ci, après la promulgation de la loi de finances 2022. Les incidences sur les salaires ne seront pas significatives. Les plus bas salaires ne verront aucune différence sur leurs fiches de paie. Un salarié touchant un salaire imposable de 34 000 dinars profitera d'un abattement de 1 500 dinars au maximum. Les gains augmentent un peu plus en fonction des paliers prévus par le barème.



Nawal Imès - Alger (Le Soir) - La Direction générale des impôts donne un peu plus de détails sur le barème de l'impôt sur le revenu global applicable dès le mois en cours. De nouveaux paliers, six en tout, sont désormais effectifs avec des taux différents pour chacun d'entre eux. La baisse de l'IRG, impôt prélevé à la source, aura une incidence sur les salaires mais les salariés ne doivent cependant pas s'attendre à des hausses significatives.

Les simulations font ressortir des gains pour les salariés débutant autour de 1 500 dinars par exemple pour un salaire imposable de 34 000 dinars à 2 475 dinars pour un revenu moyen de 42 500 dinars. Ainsi, selon le nouveau barème, fixé par l'article 31 de la loi de finances 2022, six paliers progressifs sont prévus. Le plus bas concerne les salaires de moins 20 000 dinars qui ne sont pas du tout concernés

par l'IRG. Ces derniers ne verront aucun changement sur leur fiche de paie. Le second palier concerne les salariés touchant entre 20 000 dinars et 40 000 dinars qui seront désormais soumis à une imposition de l'ordre de 23%. Pour les salaires compris entre 40 000 dinars et 80 000 dinars, le taux de l'impôt sur le revenu global passe à 27%. Les salariés percevant entre 80 001 dinars et 160 000 dinars seront soumis à un taux de 31%. Ce dernier sera de l'ordre de 33% pour les salariés percevant entre 160 000 dinars et 320 000 dinars alors que le taux le plus élevé soit 35% est réservé aux travailleurs dont le salaire est supérieur à 320 000 dinars par mois.

Selon les dispositions de la loi de finances 2022, les revenus supérieurs à 30 000 dinars et inférieurs à 42 500 dinars des travailleurs handicapés moteurs, mentaux, non-voyants ou sourds-muets, ainsi que les travailleurs retraités du régime

général, bénéficient d'un abattement supplémentaire sur le montant de l'IRG, non cumulable avec le deuxième abattement. Une fois le taux d'IRG calculé selon le nouveau barème, un abattement de 40% est appliqué mais ne peut être inférieur à 12 000 dinars par an ou supérieur à 18 000 dinars, soit entre 1 000 et 1 500 dinars par mois, alors que les revenus supérieurs à 30 000 dinars et inférieurs à 35 000 dinars bénéficient d'un deuxième abattement supplémentaire. L'ancien barème de calcul de l'IRG comprenait quatre paliers de calcul allant de 20% à 35%, alors qu'étaient exonérés les salaires de moins de 10 000 dinars.

Pour améliorer le pouvoir d'achat en nette érosion, le gouvernement avait également annoncé la révision du point indiciaire pour les fonctionnaires. Ils devront néanmoins patienter jusqu'au second semestre de l'année en cours.

N. I.

النقابة ترفض لقاءات الصلح وتطالب بقرارات ميدانية "50 بالمائة معدل الاستجابة لإضراب مستخدمي الضرائب"

تنظيمه رفض المشاركة في لقاءات الصلح التي تدعو إليها الوصاية، مشددا على أن أي اجتماع لا يخرج بقرارات حقيقية تجسد الالتزامات المتفق عليها من قبل، والموجودة في محاضر الاجتماع، لن يأتي بأي جديد لمستخدمي القطاع: "وبالتالي، فإن الإضراب هو الوسيلة القانونية الوحيدة لاسترجاع الحقوق..".

وكانت النقابة المستقلة لموظفي الضرائب، قد أودعت إشعارا بالإضراب على مستوى كل من وزارة العمل والمديرية العامة للضرائب، تضمن قرارا بوقف العمل نهار أمس احتجاجا على "عدم تكفل الوصاية بلائحة المطالب المرفوعة منذ سنوات، على رأسها الإفراج عن القانون الأساسي المعدل" الذي لازال حبيس الأدراج، حسب رئيس التنظيم، عبد الحميد بوغلاق، حيث أكد امتعاض مستخدمي القطاع من "المماطلة" المسجلة، رغم الاجتماعات الماراطونية التي تم عقدها مع وزير المالية ومسؤولي المديرية العامة للضرائب، منذ 2019.

خيرة لعروسي

● دخل مستخدمو الضرائب، أمس، في إضراب وطني دام يوما كاملا، في انتظار إضراب آخر أيام 18 و19 و20 جانفي الجاري، حيث سجل أمس استجابة متفاوتة بين الولايات قدرت نسبتها بحوالي 50 بالمائة، حسب النقابة التي أكدت رفضها الذهاب إلى أي لقاء صلح، إلا إذا انبثقت عنه قرارات "ميدانية ورسمية قابلة للتطبيق فوراً..".

تسبب الإضراب الوطني الذي دعت إليه نقابة مستخدمي الضرائب، في توقف نسبي للعمل على مستوى مختلف المصالح التابعة للقطاع عبر الوطن، خاصة القباضات، حيث سجل تذبذب في عديد الولايات، على خلفية التحاق منخرطي التنظيم في هذه الحركة الاحتجاجية، التي جاءت بسبب "عدم التكفل الجدي بمطالب هذا السلك.."، خاصة ما تعلق بمراجعة القانون الأساسي والنظام التعويضي، وكذا توفير الحماية لأعوان وإطارات القطاع الذين يواجهون يوميا ضغوطا من رجال المال..".

وقال رئيس النقابة، عبد الحميد بوغلاق في هذا الإطار، إن

بفضل تخفيض الضريبة على الدخل الإجمالي هكذا سترتفع الأجور ابتداء من يناير

■ سيسمح تخفيض الضريبة على الدخل الإجمالي في إطار اجراءات قانون المالية 2022 ابتداء من شهر يناير بتسجيل ارتفاع للأجور يتطور حسب مستوى الدخل وفقاً لسلم تدريجي يتم حسابها على ست مستويات.

وحسب السلم الذي نشرته أول أمس الثلاثاء المديرية العامة للضرائب ومقارنة مع السلم القديم سيخضع راتب شهري خاضع للضريبة يقدر بـ 40.000 دج على سبيل المثال للضريبة على الدخل الإجمالي تقدر بـ 3.100 دج عوضاً عن 5.500 دج سابقاً، أي ربح صافي يقدر بـ 2.400 دج.

وبالنسبة لراتب خاضع للضريبة يقدر بـ 50.000 دج ستنتقل الضريبة على الدخل الإجمالي إلى 5.800 عوضاً عن 8.500 دج في السلم القديم أي ربح يقدر بـ 2700 دج. وبالنسبة لراتب شهري خاضع للضريبة يقدر بـ 60.000 دج ستخفف ضريبته على الدخل الإجمالي من 11.500 دج إلى 8.500 دج ما يسمح بتحقيق ربح يقدر بـ 3.000 دج.

فيما ستخفف الضريبة على الدخل الإجمالي خاضع للضريبة لراتب يقدر بـ 70.000 دج لتصل إلى 11.200 دج عوضاً عن 14.500 دج مما يرفع الراتب الصافي بـ 3.300 دج. وستخفف الضريبة على الدخل الإجمالي بـ 3.600 دج بالنسبة لراتب شهري خاضع للضريبة بين 80.000 دج و120.000 دج. وستخفف بـ 4.100 دج بالنسبة لراتب شهري خاضع للضريبة يقدر بـ 130.000 دج وبـ 5100 دج لراتب خاضع للضريبة يقدر بـ 150.000 دج و 8.800 دج لراتب يقدر بـ 100 مليون سنتيم.

وقد نشر السلم الجديد للضريبة على الدخل الإجمالي على الموقع الإلكتروني للمديرية العامة للضرائب عبر تطبيق يتيح الحساب المباشر لنسبة الضرائب مع كتيب لاستخدامه.

فقد عدل قانون المالية 2022 السلم التدريجي للضريبة على الدخل الإجمالي المحدد في المادة 104 من قانون الضرائب المباشرة والرسوم المعادلة، بشكل يسمح بتخفيض هذه الضريبة التي تتطور وفقاً للراتب الخاضع للضريبة (وليس صافي الراتب)، وعليه، فإن المادة 31 من القانون تحدد معدلات تدريجية على ست مستويات. ويتعلق الأمر بالمستوى الأقل من 240.000 دينار / سنويا (20.000 دينار / شهر) والذي سيتم إعفاؤه كلياً من الضريبة على الدخل الإجمالي، والمستوى ما بين 240.001 و

480.000 دينار / سنوياً، الذي يخضع للضريبة على الدخل الإجمالي بنسبة 23، والمستوى ما بين 480.001 و 960.000 دينار / سنوياً و الخاضعة للضريبة بنسبة 27، والمستوى بين 960.001 و 1.920.000 دينار تخضع لـ 30، والمستوى الذي يتراوح ما بين 1.920.001 إلى 3.840.000 دينار / سنوياً، يخضع لـ 33، أما المستوى الذي يزيد عن 3.840.000 دينار / سنوياً (32 مليون سنتيم / شهرياً)، فيخضع للضريبة في حدود 35.

تجدر الإشارة إلى أن السلم القديم لحساب الضريبة على الدخل الإجمالي كان يحتوي أربعة مستويات من الحساب: المستوى الذي يقل عن 120.000 دج سنوياً الذي تم إعفاؤه من الضريبة على الدخل الإجمالي، والمستوى الذي يتراوح ما بين 120.001 دج و 360.000 دج سنوياً الذي كان خاضعاً بنسبة 20% والمستوى الذي يتراوح ما بين 360.001 دج و 1.440.000 دينار / سنوياً يخضع لـ 30، وأخيراً المستوى يزيد عن 1.440.000 دينار / سنوياً والذي كان خاضعاً للضريبة بنسبة 35.

وبعد حساب نسبة الضريبة على الدخل الإجمالي وفقاً للسلم الجديد، سيتم تطبيق تخفيض بنسبة 40، ولكن لا يمكن أن يكون أقل من 12.000 دينار / سنوياً أو أعلى من 18.000 دينار / سنوياً (أي ما بين 1000 و 1500 دينار / شهرياً). ويتعلق الأمر بنفس التخفيض المطبق قبل قانون المالية 2022.

بالإضافة إلى ذلك، يستفيد الدخل الذي لا يتجاوز 30.000 دينار / شهرياً من الإعفاء الكلي من الضريبة على الدخل الإجمالي، بينما يستفيد الدخل الذي يفوق 30.000 دينار وأقل من 35.000 دينار من تخفيض إضافي ثاني.

وبحسب قانون المالية، فإن المعدايل التي تزيد عن 30 ألف دينار وأقل من 42500 دينار للعمال من ذوي الإعاقات الحركية أو العقلية أو المكفوفين أو الصم والبكم، وكذلك المتقاعدين من النظام العام، تستفيد من تخفيض إضافي من مبلغ الضريبة على الدخل الإجمالي، غير مدمجة مع التخفيض الثاني.

وتأتي هذه المراجعة الشاملة للضريبة على الدخل الإجمالي تجسيدا لتوجهات رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، الذي أمر الحكومة، في شهر أكتوبر الماضي، باتخاذ إجراءات "فورية" للحفاظ على القدرة الشرائية للمواطنين. في هذا الصدد أمر السيد تبون بتخفيض الضريبة الدخل الإجمالي، فضلاً عن زيادة النقطة الاستدلالية في الوظيف العمومي. ■ ق.و.

المديرية العامة للضرائب:

هذا هو السلم الجديد للضريبة على الدخل الإجمالي المطبق اعتباراً من جانفي

الذي يتراوح ما بين 360.001 دج و 1.440.000 دينار / سنوياً يخضع لـ 30 %، وأخيراً المستوى يزيد عن 1.440.000 دينار / سنوياً والذي كان خاصاً للضريبة بنسبة 35 %.

ويعد حساب نسبة الضريبة على الدخل الإجمالي وفقاً للسلم الجديد، سيتم تطبيق تخفيض بنسبة 40 %، ولكن لا يمكن أن يكون أقل من 12.000 دينار / سنوياً أو أعلى من 18.000 دينار/سنوياً (أي ما بين 1000 و 1500 دينار / شهرياً). ويتعلق الأمر بنفس التخفيض المطبق قبل قانون المالية 2022.

بالإضافة إلى ذلك، يستفيد الدخل الذي لا يتجاوز 30.000 دينار / شهرياً من الإعفاء الكلي من الضريبة على الدخل الإجمالي، بينما يستفيد الدخل الذي يفوق 30.000 دينار وأقل من 35.000 دينار من تخفيض إضافي ثاني.

ويحسب قانون المالية، فإن المداخل التي تزيد عن 30 ألف دينار وأقل من 42500 دينار للعمال من ذوي الإعاقات الحركية أو العقلية أو المكفوفين أو الصم والبكم، وكذلك المتقاعدين من النظام العام، تستفيد من تخفيض إضافي من مبلغ الضريبة على الدخل الإجمالي، غير مدمجة مع التخفيض الثاني.

وتأتي هذه المراجعة الشاملة للضريبة على الدخل الإجمالي تجسيدا لتوجيهات رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، الذي أمر الحكومة، في شهر أكتوبر الماضي، باتخاذ إجراءات "فورية" للحفاظ على القدرة الشرائية للمواطنين. في هذا الصدد أمر السيد تبون "بتخفيض الضريبة الدخل الإجمالي، فضلاً عن زيادة النقطة الاستدلالية في الوظيف العمومي".

ل.ح

كشفت المديرية العامة للضرائب، على موقعها الإلكتروني، عن السلم الجديد للضريبة على الدخل الإجمالي، بعد تخفيضها، في إطار قانون المالية لعام 2022.

فقد عدل قانون المالية 2022 السلم التدريجي للضريبة على الدخل الإجمالي المحدد في المادة 104 من قانون الضرائب المباشرة والرسوم المماثلة، بشكل يسمح بتخفيض هذه الضريبة التي تتطور وفقاً للراتب الخاضع للضريبة (وليس صافي الراتب).

وعليه، فإن المادة 31 من القانون تحدد معدلات تدريجية على ست مستويات.

ويتعلق الأمر بالمستوى الأقل من 240.000 دينار / سنوياً (20.000 دينار / شهر) والذي سيتم إعفاؤه كلياً من الضريبة على الدخل الإجمالي، والمستوى ما بين 240.001 و 480.000 دينار / سنوياً، الذي يخضع لضريبة على الدخل الإجمالي بنسبة 23 %، والمستوى ما بين 480.001 و 960.000 دينار / سنوياً والخاضعة للضريبة بنسبة 27 %، والمستوى بين 960.001 و 1.920.000 دينار تخضع لـ 30 %، والمستوى الذي يتراوح ما بين 1.920.001 إلى 3.840.000 دينار / سنوياً، يخضع لـ 33 %، أما المستوى الذي يزيد عن 3.840.000 دينار / سنوياً (32 مليون سنتيم / شهرياً)، فيخضع للضريبة في حدود 35 %.

تجدر الإشارة إلى أن السلم القديم لحساب الضريبة على الدخل الإجمالي كان يحتوي أربعة مستويات من الحساب: المستوى الذي يقل عن 120.000 دج سنوياً الذي تم إعفاؤه من الضريبة على الدخل الإجمالي، والمستوى الذي يتراوح ما بين 120.001 دج و 360.000 دج سنوياً الذي كان خاضعاً بنسبة 20 % والمستوى

بعد تخفيضها في إطار قانون المالية لعام 2022

هذا سلم الضرائب التي ستفرض على العمال

بنسبة 20 بالمائة والمستوى الذي يتراوح ما بين 360.001 دج و 1.440.000 دينار / سنوي يخضع ل 30 وأخير المستوى يزيد عن 1.440.000 دينار / سنويا والذي كان خاضع للضريبة بنسبة 35.

ويعد حساب نسبة الضريبة على الدخل الإجمالي وفق السلم الجديد سيتم تطبيق تخفيض بنسبة 40 ولكن لا يمكن أن يكون أقل من 12.000 دينار / سنويا أو أعلى

من 18.000 دينار/سنويا (أي ما بين 1000 و 1500 دينار / شهريا). ويتعلق الأمر بنفس التخفيض المطبق قبل قانون المالية 2022. بالإضافة إلى ذلك يستفيد الدخل الذي لا يتجاوز 30.000 دينار / شهريا من الإعفاء الكلي من الضريبة على الدخل الإجمالي بينما يستفيد الدخل الذي يفوق 30.000 دينار وأقل من 35.000 دينار من تخفيض إضافي ثاني. وبحسب قانون المالية فإن المدخيل التي تزيد عن 30 ألف دينار وأقل من 42500 دينار للعمال من ذوي الإعاقات الحركية أو العقلية أو المكفوفين أو الصم والبكم وكذلك المتقاعدين من النظام العام تستفيد من تخفيض إضافي من مبلغ الضريبة على الدخل الإجمالي غير مدمجة مع التخفيض الثاني. وتأتي هذه المراجعة الشاملة للضريبة على الدخل الإجمالي تجسيدا لتوجيهات رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون الذي أمر الحكومة في شهر أكتوبر الماضي باتخاذ إجراءات «فورية» للحفاظ على القدرة الشرائية للمواطنين. إلى ذلك أمر تبون بتخفيض الضريبة الدخل الإجمالي فضلا عن زيادة النقطة الاستدلالية في الوظيف العمومي»

كشفت المديرية العامة للضرائب على موقعها الإلكتروني عن السلم الجديد للضريبة على الدخل الإجمالي بعد تخفيضها في إطار قانون المالية لعام 2022. فقد عدل قانون المالية 2022 السلم التدريجي للضريبة على الدخل الإجمالي المحدد في المادة 104 من قانون الضرائب المباشرة والرسوم المماثلة بشكل يسمح بتخفيض هذه الضريبة التي تتطور وفق الراتب الخاضع للضريبة (وليس صافي الراتب).

وعليه فإن المادة 31 من القانون تحدد معدلات تدريجية على ست مستويات. و يتعلق الأمر بالمستوى اقل من 240.000 دينار / سنويا (20.000 دينار / شهرا) والذي سيتم إعفاؤه كلياً من الضريبة على الدخل الإجمالي و المستوى ما بين 240.001 و 480.000 دينار / سنوي الذي يخضع للضريبة على الدخل الإجمالي بنسبة 23 و المستوى ما بين 480.001 و 960.000 دينار / سنوي و الخاضعة للضريبة بنسبة 27 والمستوى بين 960.001 و 1.920.000 دينار تخضع ل 30 و المستوى الذي يتراوح ما بين 1.920.001 إلى 3.840.000 دينار / سنويا يخضع ل 33 أما المستوى الذي يزيد عن 3.840.000 دينار / سنويا (32 مليون سنتيم / شهريا) فيخضع للضريبة في حدوده 35.

وتجدر الإشارة إلى أن السلم القديم لحساب الضريبة على الدخل الإجمالي كان يحتوي أربعة مستويات من الحساب: المستوى الذي يقل عن 120.000 دج سنويا الذي تم إعفاؤه من الضريبة على الدخل الإجمالي والمستوى الذي يتراوح ما بين 120.001 دج و 360.000 دج سنويا الذي كان خاضعا



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡: Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉️ dc@mf.gov.dz

☎️ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger

الوزارة المالية الجزائرية - مبنى أحمد فرانسيس، مدينة ملكي، بنაკنون - الجزائر